



# Atelier municipal de Théâtre

## Bulletin d'inscription 2014-2015

Nom :   
Prénom :   
Date de naissance :   
Adresse :   
  
Mobile papa :   
Mobile maman :   
Mobile enfant :   
Tel maison :   
Tel travail :   
@ élève :   
@ parents :

Merci de cocher le créneau concerné :

### Mercredi, salle de Courpouyran

CM1/CM2 13h-14   
6<sup>e</sup> 14h-15h   
5<sup>e</sup> 15h-16h   
4<sup>e</sup> 16h45-17h45   
3<sup>e</sup>/2<sup>nd</sup> 17h45-18h45   
Séniors 10h-11h

### Lundi, salle F. Bazille

Lycéens/étudiants 19h15-20h45   
Adultes 20h45-22h15

- Le théâtre est une activité collective, l'absence d'un participant perturbe le travail de ses partenaires à qui il donne habituellement la réplique.
- Il est important que les participants soient ponctuels et assistent à toutes les séances.
- Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés (sauf concernant le spectacle).
- Durant le créneau horaire où il est inscrit, l'enfant est placé sous la responsabilité de l'Animatrice de l'Atelier de Théâtre municipal. En dehors de ce créneau, l'enfant est placé sous la responsabilité de ses parents.
- Aucun remboursement, même partiel, ne pourra être effectué en cas de cessation de l'activité en cours d'année.
- Dans le cadre de sorties théâtrales, les déplacements des enfants sur le lieu du spectacle sont assurés par les parents.
- Des photos des spectacles peuvent être utilisées à des fins promotionnelles.

Je soussigné (e)  déclare avoir pris connaissance et accepter les règles de fonctionnement précisées ci-dessus, m'engage à ce que mon enfant soit présent à l'ensemble des répétitions ainsi qu'au spectacle de fin d'année, accepte que mon enfant soit pris en photos et que celles-ci soient éventuellement utilisées dans le bulletin municipal ou des journaux locaux.

Fait à Juvignac le :

Signature :

frederique.brue@juvignac.fr / 04.67.40.26.30

